



## Votre ROSPI maintenant disponible dans les services en ligne de la R.A.M.Q

Le ROSPI (Rapport d'organisation des services de la patientèle inscrite) est disponible dans les services en ligne de la R.A.M.Q. depuis plus d'un an pour les médecins rémunéré à l'acte en cabinet et l'est maintenant pour les médecins oeuvrant en CLSC.

L'intérêt de ce rapport est d'avoir de l'information sur notre profil de pratique, notre clientèle, son profil de consommation, la répartition selon l'âge et notre taux d'assiduité.

Si vous avez une pratique de groupe, le profil de votre clientèle pour vous et votre équipe est également identifié. Ce portrait peut s'avérer intéressant puisqu'il permet de mieux connaître le comportement de vos patients et le cas échéant, d'améliorer votre accessibilité ou, à tout le moins, assurer une accessibilité suffisante à vos patients par votre groupe.

Je vous invite à aller consulter les services en ligne de la RAMQ au [www.ramq.gouv.qc.ca/omni-sel](http://www.ramq.gouv.qc.ca/omni-sel) pour consulter votre ROSPI.

## Forfait rétroactif pour les médecins ayant adhéré à la rémunération mixte

Les médecins qui ont adhéré à la rémunération mixte entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 31 janvier 2016 (28 février 2016 pour les médecins en UMF) ont reçu un premier versement du forfait rétroactif pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 octobre 2015.

Malheureusement, pour une très grande majorité de ces médecins les calculs de la RAMQ se sont avérés erronés.

La RAMQ a produit des fichiers que la FMOQ a analysés avec soin pour s'assurer que les montants dus soient correctement versés.

Aujourd'hui le 5 mai, plus de 200 médecins devaient recevoir un montant ajusté de leur forfait rétroactif. Celui-ci pourrait cependant faire l'objet d'autres vérifications.

Pour près de 200 autres médecins qui ont adhéré tardivement au mode mixte en janvier 2016, les montants forfaitaires seront versés ultérieurement.

La FMOQ demeure vigilante pour que les sommes dues vous soient versées le plus rapidement possible.

## Un de nos membres participera au 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie 2017

Le Dr Jean-Marc Courteau établi dans la région de l'Estrie et membre de l'AMCLSCQ participera du 15 au 18 juin prochains au 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie. Il est l'un des cyclistes des deux équipes de la FMOQ.

Je vous rappelle que les participants du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie amassent des fonds pour des écoles de leurs régions. L'argent recueilli servira entre autres à l'achat d'équipements sportifs pour favoriser l'activité physique des jeunes de ces écoles.

Le Dr Courteau parraine quant à lui l'école primaire Champlain de Sherbrooke. Aussi, je vous encourage à visiter le site du Grand Défi Pierre Lavoie et à faire une contribution au Dr Courteau qui, il va sans dire, relève un défi de taille pour une très bonne cause.

Nous lui souhaitons un très bon entraînement et beaucoup de plaisir pour son 1000 km du mois de juin.